

Conseil de quartier « Val »

3 juillet 2024 – Salle Lucien Delacour – 9 habitants

1. Retour sur les questions du conseil précédent

- Terrain de la Caillotièrè

Le terrain devait être étudié pour installer potentiellement une aire de passage de gens du voyage. Le site a été refusé par la Préfecture en raison de la proximité du hangar des boues de la station d'épuration. La ville de Beaugency ayant précisé qu'elle n'avait pas d'autres terrains municipaux disponibles, la CCTVL poursuit ses discussions avec d'autres communes notamment Tavers.

- Aménagement du Bout du Pont

Le plan à jour va être présenté.

Parallèlement, le Conseil départemental du Loiret va reprendre toute la bande d'enrobé du Pont à la limite de département direction Saint-Laurent-Nouan. Des travaux de réfection sont également prévus sur la route de Lailly en Val avec notamment une amélioration de la visibilité du pont du Guidon la nuit. Ces deux chantiers programmés fin 2024 engendreront des fermetures temporaires des routes concernées (août pour la RD19 vers Lailly-en-Val, octobre novembre pour la RD925 vers Saint-Laurent-Nouan).

- Ligne Blanche en direction de Saint-Laurent-Nouan

La demande a été faite au Conseil départemental du Loiret qui a refusé la modification considérant nécessaire de conserver des crénneaux de dépassement sur la RD925.

2. Questions nouvelles

- Entretien des Bords de Loire

Un habitant rappelle ses interpellations régulières sur l'entretien du site du Conservatoire des Espaces Naturels. Monsieur Yves Froissart rappelle que ceci relève de l'association de gestion du conservatoire.

- Branches dépassement sur la voirie

Un habitant interpelle sur la présence de quelques parcelles qui ne sont pas entretenues au secteur des terrières. La végétation dépasse sur la voirie gênant les croisements.

Monsieur Lainé fera un point avec le riverain pour identifier les parcelles concernées.

- Numérotation des voies

Une habitante signale les difficultés liées à l'adressage. Son habitation n'est jamais trouvée par les livreurs. Il est informé qu'un travail de mise à jour est en cours dont les résultats seront officialisés pendant l'été. Les habitants seront informés des numéros qui leur ont été attribués pour permettre de vérifier.

- Fonctionnement du stade Maurice Dubreuil

Un riverain fait état des différents désordres constatés dans le fonctionnement du stade Maurice Dubreuil. Il est constaté la présence de jeunes qui viennent utiliser le stade sans encadrement. Les éclairages restent parfois allumés toute la nuit, notamment dans le local de stockage des ballons. Lorsque les personnes quittent les entraînements, ils ont tendance à ne pas respecter le code de la route.

Monsieur le Maire indique qu'il se rapprochera des clubs utilisateurs.

- **Quai de l'Abbaye**

Une habitante demande si des travaux sont prévus sur le Quai de l'Abbaye. Monsieur le Maire répond que des travaux sont prévus sur les quais cet été pour refaire l'enrobé et réadapter les places de stationnement.

- **Eclairage du pont**

Une habitante demande si la remise en état du système d'éclairage du pont qui avait été créé il y a une trentaine d'année et n'a jamais véritablement fonctionné. Monsieur le Maire indique qu'il n'y a pas de projet, mais une idée a été proposée notamment par le propriétaire du Château qui a une compétence particulière de mise en lumière de monuments. Mais rien n'est programmé à ce jour.

Yves Froissart alerte sur l'impact très mauvais de l'éclairage sur la biodiversité et notamment la vie des insectes nocturnes. L'éclairage du Pont doit si possible se limiter à la circulation des piétons et cyclistes sur le dessus du pont.